

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

A compter du 24 NOV. 2022

Le fascicule n° 5 du Recueil des Actes Administratifs (Délibérations, Décisions, Arrêtés) de l'année 2022 de l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée (OTBM) est à la disposition du public au 1, Avenue du Président Wilson à Béziers.

Le public peut consulter le recueil sur place dans les locaux de l'Office de Tourisme les jours et horaires suivants :

Du Lundi au Vendredi le matin de 9 heures à 12 h 30,
l'après-midi de 13h30 à 17h30

Le Recueil des Actes Administratifs est également disponible dans les mairies des 17 communes membres de la CABM à savoir : Alignan du Vent, Bassan, Boujan sur Libron, Béziers, Cers, Corneilhan, Coulobres, Espondeilhan, Lieuran les Béziers, Lignan sur Orb, Montblanc, Sauvian, Servian, Sérignan, Valras Plage, Valros, Villeneuve les Béziers, aux horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Je soussigné Robert MENARD, Président de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant 1 page recto figurant dans le fascicule N° 5 du Recueil des Actes Administratifs de l'OTCBM de l'année 2022 sont mis à la disposition du public le : 24 NOV. 2022

1 – DELIBERATIONS

Séance du 17 Novembre 2022

- DL 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 4 Octobre 2022
- DL 2 – Liste des décisions à la signature du directeur de l'Office de Tourisme
- DL 3 – Décision modificative N°2 Budget Principal Office de Tourisme 2022
- DL 4 – Décision modificative N°2 Budget Annexe les Ports Béziers Méditerranée 2022
- DL 5 – Bilan de fréquentation des Bureaux d'Information Touristique et résultats des boutiques

II – DECISIONS

Séance du 17 Novembre 2022

- N° 51/2022 : Mise à disposition de poste à flot – Contrat annuel Port Valras-Plage
- N° 52/2022 : Renouvellement abonnement pare-feu informatique site de Fonsérannes
- N° 53/2022 : Mise à disposition de poste à flot et à terre – Contrat annuel et d'hivernage – Port de Sérignan
- N° 54/2022 : Adhésion et mise en œuvre de la destination pro sur la plateforme outdooractive
- N° 55/2022 : Mise à disposition de poste à flot – Contrat annuel Port de Valras-Plage
- N° 56/2022 : Convention de partenariat entre l'Office de Tourisme et l'Association Barbara Furtuna pour le concert du 171122
- N° 57/2022 : Convention de partenariat de billetteries pour la vente de billets pour les spectacles programmés par les théâtres de Béziers
- N° 58/2022 : Mise à disposition de poste à flot – Contrat annuel et d'hivernage – Port Sérignan
- N° 59/2022 : Convention de partenariat pour la billetterie du spectacle « La lyre biterroise » Musiques de films et grands classiques à Zinga Zanga
- N° 60/2022 : Gratification pour les agents comptables de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée
- N° 61/2022 : Convention de partenariat pour billetterie du concert « Chorales du biterrois »

Fait à Béziers, le 24 NOV. 2022



Pour le président, par délégation

Jean MULLER

Directeur de l'Office de Tourisme
Communautaire Béziers Méditerranée